mil huit cent soixante quatre, le Tribunal civil de première instance de l'arrondissement de Nice a prononcé l'expropriation pour cause d'utilité publique des propriétés ou portions de propriétés destinées à être occupées par le chemin de fer de Nice à la frontière d'Italie ou ses dépendances sur le territoire de la Commune d'Eze

Ce jugement, publié et affiché conformément à la loi, a été transcrit au bureau des hypothèques de Nice, le dix huit août mil huit cent soixante quatre, volume 110, N° 63

Au nombre des immeubles expropriés se trouve celui ci-après désigné dans le tableau suivant, inscrit à la matrice des rôles au nom de Ciocco Ambroise cultivateur à Eze

Commune d' Eze

Numéro du plan parcellaire	Indications cadastrales		Quartiers ou Lieux-dits.	Nature de la Propriété.	Contenance de chaque parcelle.			
	Sections.	Numéros.			H	A	C	
83	C	1127	St Laurens	Terre à chaux	"	10	86	Trente ares quatre vingt six centiares, au prix de Mille cent francs
84	id	id	id	terre plantée d'Oliviers				
				Total.		10	86	

Ceci exposé:

M.r Ciocco frères déclarent